

News Release

Communiqué

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 085

Le 17 avril 1989

JOE CLARK SIGNE UN ACCORD CONSIDÉRABLEMENT ÉLARGI
SUR LES SERVICES AÉRIENS AVEC LE JAPON

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a signé aujourd'hui, avec Son Excellence M. Hiroshi Kitamura, ambassadeur du Japon, un nouvel accord bilatéral sur les services aériens, lors d'une cérémonie tenue à Ottawa.

"Grâce à cet accord et aux nouvelles liaisons créées, a affirmé M. Clark, touristes et gens d'affaires seront mieux servis que jamais, et le Canada pourra profiter davantage des perspectives dynamiques qu'offre l'économie du Japon." M. Clark a noté en particulier que ce pays est aujourd'hui considéré comme le marché outre-mer pouvant le plus contribuer à l'expansion du tourisme au Canada. "Je me réjouis de cet accord, a-t-il ajouté, car il permettra d'instaurer de nouveaux services pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique et de multiplier les liaisons avec le Japon au cours des prochaines années".

La société Lignes aériennes Canadien International offrira le premier vol sans escale entre Toronto et Tokyo dès le 1er mai. Ce service sera assuré en coopération avec Japan Air Lines. De plus, à partir du 1er mai, Canadien International desservira Hong Kong sur certains de ses vols, après escale à Tokyo.

Le 23 juin, Canadien International commencera à assurer la liaison sans escale entre Edmonton et Tokyo, créant ainsi le premier service transpacifique offert en Alberta. L'avion effectuant le vol Edmonton-Tokyo desservira également Calgary. De plus, à partir du 4 mai, Canadien International offrira un vol de Vancouver à Nagoya, qui deviendra la première nouvelle destination au Japon.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Canadien International et Japan Air Lines accueilleront, à l'été de 1989, 20 % de passagers de plus qu'à l'été de 1988. À l'automne de 1990, Canadien International affectera son nouvel appareil B747-400 aux liaisons avec le Japon.

Voir également la fiche d'information ci-jointe

FICHE D'INFORMATION

- Le Japon, pays que le Canada estime prioritaire, est de loin le plus important partenaire commercial du Canada en Asie. Le commerce bilatéral avec ce pays s'est élevé à 18 milliards de dollars en 1988, en hausse de 23 % par rapport à 1987. Le Japon est également une importante source d'investissements au Canada et cette tendance va en s'accroissant.
- Le Japon est la troisième source de tourisme au Canada, après les Etats-Unis et le Royaume-Uni. En 1988, 330 000 Japonais ont visité le Canada, soit 30 % de plus qu'en 1987, et y ont dépensé environ 250 millions de dollars.
- Le gouvernement japonais a adopté un "Programme de dix millions" visant à doubler sur une période de cinq ans le nombre de touristes japonais qui se rendent à l'étranger. Cet objectif de 10 millions de touristes d'ici à 1991 sera sans doute considérablement dépassé.
- Ces dernières années, la circulation aérienne entre le Canada et le Japon a augmenté d'environ 10 % par année.
- A cause notamment de l'absence de vols sans escale, de 30 à 40 % environ des passagers voyageant entre l'est du Canada et le Japon transitaient par les Etats-Unis.
- Le nouvel accord constitue la première révision de l'accord bilatéral sur les services aériens signé le 12 janvier 1955.
- Les services suivants seront offerts aux usagers durant la haute saison, à l'été, cette année:
- Nouveaux vols sans escale trihebdomadaires entre Toronto et Tokyo au moyen de DC10, dans le cadre d'une entreprise en coparticipation réunissant les Lignes aériennes Canadien International et la société Japan Air Lines. Canadien International fournira l'avion et les deux lignes aériennes se partageront la capacité et collaboreront à la commercialisation du service ainsi qu'à l'exploitation de l'appareil.

- Service quotidien Toronto-Vancouver-Tokyo (l'Orient-Express), au moyen d'un DC10.
- Nouveaux vols hebdomadaires sans escale Edmonton-Tokyo effectués par Canadien International au moyen d'un DC10, qui desservira également Calgary.
- Nouveau service hebdomadaire Vancouver-Nagoya offert par Canadien International au moyen d'un DC10.
- Vols trihebdomadaires Vancouver-Tokyo effectués par Canadien International au moyen d'un DC10.
- Neuf vols par semaine entre Vancouver et Tokyo effectués par Japan Air Lines au moyen d'un B747, deux de ces vols étant prolongés jusqu'à Mexico.
- Deux nouveaux vols par semaine au moyen d'un DC10 à destination de Hong Kong, par la prolongation des vols de Canadien International après escale à Tokyo.
- Osaka pourra commencer à être desservie par des transporteurs aériens canadiens dès l'ouverture de l'aéroport international de Kansai, prévue en 1993.
- En plus de ses vols à destination de Vancouver et de Toronto depuis Tokyo, Japan Air Lines pourra désormais assurer des services à partir d'une deuxième ville au Japon et à destination d'une troisième ville au Canada, devant être choisie par le Japon.
- L'accord offre également à la Japan Air Lines une plus grande latitude quant à la desserte d'autres pays, au-delà de Vancouver.

Pour plus amples renseignements :

M. Robert Peck
Service des relations avec
les médias
(613) 995-1874